Accusé de réception en préfecture
069-216900282-20260928-20260928_202674-DE
Reçu le 02/10/2026

BRINDAS

DÉLIBÉRATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION D.2026.74 : Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Brindas légalement convoqué, s'est assemblé dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Guillaume GIRAUD, Maire de Brindas.

Date de convocation : 22/09/2026
Date d'affichage : 22/09/2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de procurations données : 4
Nombre de votants : 29

Etaient présents :
Guillaume GIRAUD, Gérard BICHONNIER, Justine PINTO RÉIS, Patrick BIANCHI, Marion GUEDES, Lionel TOUZET, Sylvie GAUDET dit TRAFIT, Laurent FERLET, Nathalie POIGNET, Laetitia ROSA DA COSTA, Julie CROS, Jonathan FOURNIER, Carole CHAPON, Gabriel SÉVERIN, Bérengère GARDON, Philippe ROBIN, Céline FAYOLLE, Pierre BOUYSSOUX, Gwendoline PRADEL, Martine PILAZ, Martine LALAUZE, Patrick WAWRZYNIAK, Isabelle CHRIQUI DARFEUILLE, Sylvie PETER, Thibaut CALABRESE.

Avaient donné pouvoir :
Mathis BLANCHARD pouvoir à Guillaume GIRAUD, Frédéric JEAN pouvoir à Patrick WAWRZYNIAK, Danielle GEREZ pouvoir à Sylvie PETER, Eric BEARZATTO pouvoir à Martine LALAUZE

Secrétaire de séance : Gabriel SÉVERIN

Le tableau des effectifs de la Commune constitue la liste de l'ensemble des emplois permanents (fonctionnaires stagiaires/titulaires et contractuels de droits publics) ouverts au sein de la collectivité. Il évolue constamment au fil des différents mouvements de personnel et des choix d'organisation de la collectivité.

Il est aujourd'hui nécessaire de procéder à un ajustement du tableau des effectifs afin de tenir compte des éléments suivants :

- Nécessité de créer un poste à 70 % de médiateur culturel ouvert au cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux et au cadre d'emploi des adjoints territoriaux du patrimoine. Ce poste sera également ouvert au recrutement par voie contractuelle selon les dispositions de l'articles L332-8-2 du Code Général de la fonction publique (*possibilité de recruter lorsque les besoins du service ou la nature des fonctions le justifie, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'est pu être recruté, contrat pouvant aller jusqu'à 3 ans renouvelable*)

- Ouverture du poste de Responsable CTM-Adjoint au DST au cadre d'emploi des agents de maîtrise relevant de la catégorie C

- Vacance du poste de l'emploi fonctionnel de DGS et du poste support à l'emploi de DGS ouvert au cadre d'emploi des attachés territoriaux

Accusé de réception en préfecture
069-216900282-20260928-20260928_202674-DE
Reçu le 02/10/2026

BRINDAS

- Ouverture du poste d'adjointe à la responsable du périscolaire au cadre d'emploi des adjoints d'animation

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé aux membres du Conseil municipal de BRINDAS d'approuver la délibération suivante :

Le Conseil Municipal

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 relatif aux attributions du Conseil Municipal,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

CONSIDERANT le tableau des effectifs de la Commune,

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité Social Territorial du 18 juin et du 11 septembre 2026,

DÉLIBÈRE

- **ARTICLE UN : APPROUVE** les modifications du tableau des effectifs suivantes :
 - Création d'un poste à 70 % de médiateur culturel ouvert au cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux et au cadre d'emploi des adjoints territoriaux du patrimoine.
 - Ouverture du poste de Responsable CTM-Adjoint au DST au cadre d'emploi des agents de maîtrise relevant de la catégorie C
 - Vacance du poste de l'emploi fonctionnel de DGS et du poste support à l'emploi de DGS ouvert au cadre d'emploi des attachés territoriaux
 - Ouverture du poste d'adjointe au responsable du périscolaire au cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation

- **ARTICLE DEUX : DIT** que les sommes correspondantes sont inscrites au budget de la commune.

Résultat du vote : Unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour Extrait certifié conforme.
Certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission au Représentant de l'État le 02.10.2026

Brindas le 02.10.2026

Le secrétaire,

Gabriel SÉVERIN

MAIRIE DE BRINDAS
Rhône

Le Maire,

Guillaume GIRAUD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux ou contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut également être saisi via le site www.telerecours.fr.